



Montréal, le 23 février 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Dominique Neuman, LL.B.
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service et des
frais afférents d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3964-2016**

Maître Neuman,

La formation m'informe que la Régie vous autorise de déposer aujourd'hui votre contestation à certaines réponses du Distributeur.

Par la même occasion, le Distributeur pourra déposer ses commentaires **au plus tard le 28 février 2017 à 16h.**

Nous vous prions, Maître Neuman, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c. c. M^c Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec